

Charte des adhérents

Charte des Adhérents du site (au 22 septembre 2008)

Préambule

Syndicat Intercommunautaire des Monts du Lyonnais (SIMOLY) par l'intermédiaire du site www.covoiturage-montsdulyonnais.fr , propose une solution Web facilitant l'organisation de trajets en covoiturage. Chaque Adhérent participe ainsi à la lutte contre le réchauffement climatique et plus généralement à la protection de l'environnement.

Les conditions d'utilisation du site www.covoiturage-montsdulyonnais.fr sont définies dans le document intitulé Conditions générales d'utilisation accessible sur le Site.

Le rôle du SIMOLY se limite à la mise à disposition d'un site Web permettant aux Adhérents d'organiser leurs trajets. Lors de l'inscription, chaque Adhérent accepte de respecter la présente charte qui fixe les règles de bonne conduite entre Adhérents pratiquant le covoiturage, ainsi que les conditions générales d'utilisation.

Article 1. Définitions

Le site www.covoiturage-montsdulyonnais.fr , est désigné ci-après "le Site".

Il constitue un site d'intermédiation entre les Adhérents.

Toute personne inscrite sur le Site est appelée " l'Adhérent ".

Le fait pour deux ou plusieurs Adhérents d'utiliser la voiture de l'un pour effectuer en commun un trajet correspond à du " Covoiturage ".

Si le propriétaire de l'automobile demande une participation aux frais, il s'agit d'une " Indemnité ".

Les Adhérents s'engagent à respecter la " Charte " qui pose les règles applicables entre Adhérents et les " Conditions générales d'utilisation ".

Les éditeurs du Site, ci-après désignées par l'" Editeur ", est le SIMOLY.

La société ECOLUTIS administre le Site et sera ci-après désignée par l'"Administrateur".

Les " Partenaires " du Site peuvent être les collectivités territoriales, les entreprises, les associations qui concluent un accord avec le Site pour promouvoir le Covoiturage et en faciliter l'accès à leurs administrés ou agents.

Les " Mentions légales " fournissent les informations obligatoires sur l'Editeur, l'Administrateur et l'hébergeur du Site.

Article 2. Objet de la Charte

La Charte des Adhérents du Site www.covoiturage-montsdulyonnais.fr a pour objet de régir les relations entre Adhérents. La Charte et les Conditions générales d'utilisation sont acceptées par l'Adhérent lors de son inscription sur le Site.

Article 3. Conditions du Covoiturage

Les Adhérents sont libres de déterminer les modalités de leurs trajets communs. Ils peuvent utiliser leur véhicule personnel ou celui de leur employeur si ce dernier a été, préalablement, informé et a accepté par écrit et formellement ce Covoiturage.

L'Adhérent propriétaire d'un véhicule peut demander aux Adhérents passagers une Indemnité sur la base des frais réels sans pouvoir excéder le barème établi annuellement par les services fiscaux. Il ne peut en retirer ni salaire ni bénéfice.

La répartition des frais est librement convenue entre les Adhérents. Le montant ou la règle de calcul doivent être arrêtés dès le départ. L'Adhérent conducteur s'engage à présenter, sur demande des passagers, sa carte d'identité, son permis de conduire et l'attestation d'assurance de son véhicule.

L'Adhérent conducteur ne devra pas laisser le volant à un passager, sauf cas de force majeure ou d'urgence.

Article 4. Permis de conduire

L'Adhérent conducteur déclare et garantit qu'il est titulaire d'un permis de conduire. Si l'Adhérent est sous le coup d'une procédure de suspension ou de retrait de son permis, il en informe immédiatement par tous moyens les autres Adhérents avec lesquels des trajets en Covoiturage étaient prévus. Il s'engage, en outre, à modifier en conséquence les informations fournies sur le Site, dans son compte, afin que celles-ci soient conformes à la réalité.

Article 5. Assurance

Selon les compagnies d'assurance, le contrat du conducteur peut admettre ou non la pratique du Covoiturage. En conséquence, chaque Adhérent devra, préalablement, informer son assureur par écrit de cette pratique.

Chaque Adhérent fait son affaire personnelle du respect scrupuleux du contrat qui le lie à son assureur. Il devra, en particulier, veiller à être à jour de ses primes.

Article 6. Organisation et déroulement du trajet

Lorsqu'ils ont été mis en relation par le Site, les Adhérents déterminent les modalités du trajet en Covoiturage. Chaque Adhérent veillera à informer dans les meilleurs délais l'autre Adhérent de ses disponibilités. Chaque Adhérent reste libre d'accepter ou non un trajet.

Lorsqu'un rendez-vous a été convenu, chaque Adhérent doit faire preuve de ponctualité, en respectant les horaires de rendez-vous prévus, et veiller à la courtoisie des relations.

Lorsqu'un Adhérent ne peut pas honorer un rendez-vous, il doit prévenir, dans les meilleurs délais, les Adhérents devant participer au trajet en Covoiturage.

Chaque Adhérent veillera, en outre, à respecter les indications fournies lors de son inscription sur le Site.

Les Adhérents passagers devront respecter le véhicule, dans lequel il voyage, et ne pas adopter un comportement compromettant la sécurité au sein du véhicule.

L'Éditeur du Site recommande aux Adhérents de prévoir d'autres modes de transport pour le cas où le Site serait indisponible. La responsabilité de l'Éditeur du Site ne saurait en rien être engagée en cas d'indisponibilité du Site, ou des conséquences induites.

Article 7. Tabagisme

Si l'Adhérent utilise sa voiture personnelle et si les Adhérents passagers et conducteur l'acceptent à l'unanimité, les Adhérents pourront fumer durant le trajet.

Si l'Adhérent utilise la voiture de son employeur, les Adhérents s'abstiendront de fumer en

application de l'article R. 3511-1 du code de la santé publique.

Article 8. Alcool - Stupéfiants - Médicaments psychotropes

L'Adhérent conducteur comme les Adhérents passagers s'engagent à ne pas être sous l'emprise de l'alcool, de stupéfiants, de médicaments psychotropes durant le trajet, de toute autre substance illicite.

Article 9. Respect du Code de la route

L'Adhérent conducteur comme les Adhérents passagers s'engagent à respecter scrupuleusement le Code de la route et notamment en ce qui concerne :

- le port de la ceinture à l'avant comme à l'arrière ;
- le respect des limitations de vitesse ;
- l'interdiction de la conduite sous l'emprise de l'alcool, de stupéfiants, de médicaments ;
- l'interdiction du transport des matières dangereuses ou illicites.

La présente liste n'étant pas limitative.

Article 10. Responsabilités

Les adhérents du site, acceptent d'agir sous leur seule et entière responsabilité. L'éditeur du site ne saurait, en aucun cas, être tenu pour responsable de tout dommage que pourrait subir une personne du fait de l'utilisation du présent site, notamment en cas d'utilisation du site en violation de la présente charte, de dommage survenant à l'occasion d'un voyage, de retard ou d'absence d'un conducteur ou d'un passager.

Le rôle de l'éditeur du site se borne à conserver les coordonnées des personnes souhaitant utiliser le site dans le but de rapprocher des personnes utilisant le même trajet et qui se sont enregistrées via le site internet.

Le trajet et son déroulement ne sont pas organisés par l'éditeur du site qui ne fait que créer et promouvoir le site internet de covoiturage. Le covoiturage résulte exclusivement de l'accord intervenu entre le conducteur et les passagers.

Article 11. Sanctions et litiges

Les Conditions générales d'utilisation prévoient les modalités des sanctions pouvant être prises contre des Adhérents ayant violé la Charte.

En cas de litige entre Adhérents, ceux-ci s'efforceront de trouver une solution amiable.

A défaut, la juridiction civile sera compétente.

En cas de litige entre l'adhérent et l'éditeur du site, le Tribunal Administratif de Paris reste compétent.

Conditions générales d'utilisation

Article 1. Définitions

Le site www.covoiturage-montsdulyonnais.fr, est désigné ci-après " le Site " ou " ".

Il constitue un site d'intermédiation entre les Adhérents.

Toute personne inscrite sur le Site est appelée " l'Adhérent ".

Le fait pour deux ou plusieurs Adhérents d'utiliser la voiture de l'un pour effectuer en commun un trajet correspond à du " Covoiturage ".

Si le propriétaire de l'automobile demande une participation aux frais aux passagers, il s'agit d'une " Indemnité ".

Les Adhérents s'engagent à respecter la " Charte ", qui pose les règles applicables entre Adhérents, et les présentes " Conditions générales d'utilisation ".

Les éditeurs du Site, ci-après désignées par l'" Editeur ", est le SIMOLY.

La société ECOLUTIS administre le Site et sera ci-après désignée par l'" Administrateur ".

Les " Partenaires " du Site peuvent être les collectivités locales, les entreprises, les associations qui concluent un accord avec le Site pour promouvoir le Covoiturage et en faciliter l'accès à leurs administrés ou agents.

Les " Mentions légales " fournissent les informations obligatoires sur l'Editeur, l'Administrateur et l'hébergeur du Site.

Article 2. Objet du Site

Le Site www.covoiturage-montsdulyonnais.fr propose à tout internaute légalement majeur de s'inscrire en ligne pour entrer en contact avec d'autres Adhérents et organiser des trajets en Covoiturage. Le Site est une plate-forme d'intermédiation c'est-à-dire un outil permettant de mettre en relation des personnes susceptibles d'organiser entre elles des trajets communs. L'Editeur et l'Administrateur du Site ne sont responsables ni de l'organisation, ni du bon déroulement de ces trajets.

Article 3. Zone géographique couverte

Le Site s'adresse à l'ensemble des Adhérents devant se déplacer à partir ou vers les Monts du Lyonnais. Les Adhérents sont néanmoins libres de convenir de déplacements partout ailleurs en France.

Article 4. Description du Site

Le Site est décrit sur les pages dédiées. L'Editeur et l'Administrateur du Site ne garantissent pas dans le temps le maintien de ces Services, ils sont susceptibles d'évoluer en fonction des améliorations apportées au Site. Dans la mesure du possible, l'Adhérent sera informé, sur le Site, de ces évolutions.

Article 5. Conditions d'accès au Site

En s'inscrivant, le futur Adhérent accepte les présentes Conditions générales d'utilisation et la Charte.

L'internaute est informé que, pour devenir Adhérent, il doit impérativement :

- être légalement majeur ;
- s'il est conducteur il doit, en outre, être titulaire d'un permis de conduire valide, avoir souscrit une assurance véhicule terrestre à moteur en vigueur, disposer d'un véhicule en parfait état d'usage et d'entretien dont le contrôle technique aura été effectué et qui sera en conformité avec la réglementation en vigueur.

Préalablement à son inscription et à tout trajet en Covoiturage, il est recommandé à l'Adhérent conducteur :

- de déclarer, par écrit, à sa compagnie d'assurance le recours au Covoiturage ;
- de vérifier que son contrat d'assurance couvre le trajet du domicile au lieu de travail ;
- de vérifier, si son véhicule est un véhicule de fonction, qu'il est autorisé à prendre des passagers ;
- de vérifier que son contrat d'assurance ne comporte pas une clause de conduite exclusive si l'Adhérent conducteur était amené à céder son volant à l'un des passagers ;

la présente liste n'étant pas limitative.

Pour que l'Adhérent puisse publier une annonce et consulter celles des autres Adhérents il doit au préalable créer un compte, conformément aux dispositions de l'article 6 ci-après. La création du compte vaut acceptation par l'Adhérent de la Charte et des présentes Conditions générales d'utilisation.

L'Adhérent doit s'assurer de la compatibilité de son matériel informatique et des logiciels installés pour accéder au Site.

L'Adhérent autorise l'administrateur à communiquer ses trajets à des adhérents inscrits dans d'autres sites de covoiturage, dans le but d'offrir de plus grande opportunité pour covoiturer. L'accès au Site est à durée indéterminée.

Article 6. Compte Adhérent

Lors de l'adhésion, l'internaute devra :

- dans un premier temps, fournir son prénom, son adresse e-mail et son numéro de téléphone (facultatif). Une fois ces renseignements fournis, l'internaute devra prendre connaissance de la Charte des Adhérents et des Conditions générales d'utilisation et les accepter en cochant la case prévue à cet effet ;
- dans un second temps, l'internaute devra indiquer son nom, son adresse, son mot de passe et, le cas échéant, ses préférences de covoiturage et ses commentaires.

A tout moment, l'Adhérent pourra visualiser sa saisie afin d'en vérifier l'exactitude. Il pourra également revenir à une étape précédente en cliquant sur l'entête précédent afin de procéder à des corrections éventuelles.

L'Adhérent pourra, par la suite, accéder à son compte ainsi créé et à l'espace Adhérents, en fournissant son identifiant (constitué par son adresse e-mail) et le mot de passe, qu'il aura choisi lors de son inscription.

Après chaque utilisation, l'Adhérent doit s'assurer qu'il quitte son compte à la fin de chaque session.

L'Adhérent est seul responsable de la préservation, de la confidentialité de ses identifiant et mot de passe et est totalement responsable de tout acte impliquant leur utilisation. En cas de perte, de vol ou de divulgation d'élément susceptible de permettre à un tiers de prendre connaissance de l'identifiant et du mot de passe de l'Adhérent, ou en cas d'utilisation de ses identifiant et mot de passe par un tiers non autorisé, l'Adhérent doit immédiatement contacter le Site, afin qu'il soit procédé à un changement de son mot de passe.

En collaboration avec certains Partenaires, un code covoiturage peut être communiqué à l'Adhérent. Les modalités d'usage de ce code sont spécifiées sur le Site.

Article 7. Obligations de l'Adhérent

L'Adhérent s'engage à utiliser le Site dans le seul but de rechercher des personnes avec lesquelles il pourra organiser un Covoiturage.

Il est interdit à l'Adhérent d'utiliser le Site pour diffuser, transmettre, envoyer tout contenu notamment :

- susceptible de porter atteinte à la dignité de la personne humaine ;
- à caractère injurieux ou diffamatoire ;
- à caractère pornographique ou pédophile ;
- faisant l'apologie de crimes contre l'humanité ;
- incitant à la commission de crimes et délits et notamment à la commission d'infractions au code de la route ;
- incitant à la haine raciale ou à la discrimination ;
- portant atteinte à la vie privée et/ou au droit à l'image de toute personne et de tout Adhérent ;
- portant atteinte aux droits d'un tiers (droits de propriété intellectuelle etc.) ;
- de manière générale, tout contenu illicite.

Dans ses relations avec les autres Adhérents, l'Adhérent s'engage à respecter la Charte.

L'Adhérent s'engage à ne pas introduire un virus informatique ou tout autre programme susceptible de détériorer, d'interrompre ou de porter atteinte au Site ou à tout ou partie de ses fonctionnalités.

De façon générale, le Site ne peut être utilisé à des fins professionnelles ou commerciales.

Si pour le trajet réalisé entre Adhérents, l'Adhérent propriétaire du véhicule exige une Indemnité, cette participation doit correspondre au partage des frais de carburant et de péages éventuels et ne peut en aucun cas constituer une rémunération. La demande éventuelle d'Indemnité de la part du propriétaire du véhicule est sous sa seule initiative et responsabilité.

En s'inscrivant sur le Site, l'Adhérent s'engage à n'indiquer ou à ne diffuser sous quelle que forme que ce soit que des informations ou contenus conformes à la réalité et le concernant personnellement. Il s'engage à les mettre à jour, dans les plus brefs délais, en cas de changement dans sa situation, comme par exemple, un retrait ou une suspension de son permis de conduire. L'Adhérent ne peut publier d'informations concernant des tiers.

L'Adhérent est seul juge des informations qu'il souhaite mettre sur le Site. Il ne doit pas usurper l'identité d'un tiers.

En adhérant et en publiant des informations sur lui, l'Adhérent donne l'autorisation au Site d'intégrer ces éléments aux différentes pages et rubriques du Site et de les communiquer aux autres Adhérents susceptibles d'être intéressés, sachant que, par prudence, le nom de famille et l'adresse de chaque Adhérent ne seront pas communiqués aux autres Adhérents.

L'Adhérent doit faire preuve de vigilance dans l'utilisation du Site et la prise de contact avec

d'autres Adhérents. Lors d'une première entrevue entre Adhérents, chacun doit présenter spontanément une pièce d'identité et son permis de conduire le cas échéant.

Article 8. Notification - Droit de réponse

8-1. Le Site n'est qu'un outil permettant de mettre en relation des Adhérents intéressés par l'organisation de trajets en Covoiturage. L'Editeur et l'Administrateur du Site ne peuvent exercer de surveillance des trajets en Covoiturage, des véhicules utilisés lors de ces trajets, ni même contrôler les informations stockées dans le cadre des procédures d'inscription.

Les Adhérents sont appelés à porter à la connaissance de l'Administrateur du Site tout message faisant l'apologie des crimes contre l'humanité, incitant à la haine raciale, touchant à la pornographie infantile, incitant à la violence ou portant atteinte à la dignité humaine.

Les Adhérents qui estiment que les informations données par un autre Adhérent sont inexactes, illicites (cf. article 7 des présentes), ou en violation avec la Charte des Adhérents, ou que le comportement d'un Adhérent est incompatible avec cette Charte, sont invités à déposer une notification.

La notification prend la forme d'un courriel adressé à l'Administrateur du Site à l'adresse info[atte]ecolutis[;]com dans laquelle l'Adhérent déclinera ses nom, prénom, (pour une personne morale, sa dénomination sociale et numéro RCS), adresse et la description des faits litigieux.

L'attention de l'Adhérent auteur d'une notification est attirée sur le fait qu'une dénonciation inexacte est susceptible de l'exposer à des sanctions pénales et accepte de garantir l'Editeur et l'Administrateur du Site des conséquences éventuelles d'une notification abusive.

L'Editeur et l'Administrateur du Site s'engagent à réagir promptement à toute notification d'un Adhérent faite dans les formes et à première vue fondée.

L'Editeur et l'Administrateur du Site veilleront à préserver l'anonymat de l'Adhérent mis en cause, tout en se réservant la faculté de prendre toutes mesures utiles, à commencer par son exclusion permanente ou temporaire du Site.

8-2. Toute personne nommée ou désignée sur le Site dispose d'un droit de réponse, sans préjudice de demandes de correction ou de suppression du message qu'elle peut adresser au Site. La demande d'exercice du droit de réponse est adressée au directeur de la publication. Elle est présentée au plus tard dans un délai de trois (3) mois à compter de la mise à disposition du public du message justifiant cette demande. Le directeur de la publication insérera dans les trois (3) jours de leur réception les réponses de toute personne nommée ou désignée sur le Site.

Article 9. Eléments distinctifs du Site - Propriété intellectuelle

Le nom de domaine www.covoiturage-montsdulyonnais.fr est un signe distinctif ne pouvant pas être utilisé sans l'autorisation expresse de son titulaire. Il en est de même pour les signes distinctifs des Partenaires.

L'Adhérent reconnaît que la charte graphique, les éléments textuels, topographiques, graphiques, le logo et la dénomination présents sur le Site sont protégés par le droit d'auteur, et le cas échéant, par le droit des marques ou tous autres droits de propriété intellectuelle, l'Editeur en étant le seul titulaire. L'internaute ne dispose que d'un droit d'usage personnel et non exclusif du Site aux fins, exclusivement, de le consulter en ligne.

Toute reproduction, représentation ou diffusion de tout ou partie du Site, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, sans l'autorisation préalable, expresse et écrite de l'Editeur du Site, est formellement interdite et pourra faire l'objet de poursuites judiciaires.

Toute extraction, reproduction ou réutilisation de la totalité ou d'une partie qualitativement ou quantitativement substantielle du contenu des bases de données relatives au Site est interdite. Toute extraction ou réutilisation répétée et systématique de parties qualitativement ou quantitativement non substantielles du contenu de ces bases de données est également interdite.

Article 10. Résiliation

Chaque Adhérent peut mettre un terme à son adhésion en envoyant un courriel à l'Administrateur du Site à l'adresse info[atte]ecolutis[;]com. A réception du mail de résiliation, toute information en ligne concernant l'Adhérent sera retirée dans un délai maximal de quarante-huit (48) heures ouvrées.

Lorsqu'un Adhérent n'utilise pas le Site pendant douze (12) mois consécutifs, l'Editeur ou l'Administrateur du Site se réserve le droit de résilier unilatéralement le contrat, sans en informer l'Adhérent. Toutes informations concernant l'Adhérent seront alors retirés du Site. Si l'Editeur ou l'Administrateur du Site, ou un autre Adhérent par notification régulière, constate une violation des présentes ou de la Charte, l'accès au Site peut être interdit à l'Adhérent fautif et le contrat résilié, à tout moment et sans formalité particulière. Toutes informations concernant l'Adhérent seront alors retirés du Site.

Article 11. Responsabilité

" Accès et fonctionnement du Site "

Le Site repose sur des technologies développées par des tiers. L'Administrateur du Site s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour assurer un accès continu au Site. Toutefois, en vue d'assurer la maintenance technique du Site, l'accès pourra être interrompu ponctuellement. Dans la mesure du possible, l'Administrateur du Site s'efforcera d'en avvertir les Adhérents, par une mention sur le Site.

L'Editeur et l'Administrateur du Site déclinent toute responsabilité en cas d'un éventuel préjudice qui pourrait résulter de l'indisponibilité du Site ou d'un problème de connexion au Site ou encore de l'impossibilité de réaliser une opération.

L'Editeur et l'Administrateur du Site ne garantissent pas que le Site soit exempt de virus informatiques ni d'autres anomalies indépendantes de sa volonté.

" Site de mise en relation "

L'Editeur et l'Administrateur du Site ne sont ni responsables de l'organisation ni du bon déroulement des trajets en Covoiturage. Le Site est uniquement un outil permettant de mettre en relation les Adhérents conducteurs et passagers.

L'Editeur et l'Administrateur du Site ne sauraient être tenus pour responsables de tous dommages matériels ou immatériels, consécutifs ou non consécutifs subis par les biens et les personnes lors des trajets de Covoiturage.

" Information et contenu des annonces publiées par les Adhérents "

Les informations et annonces publiées sur le Site relèvent de la responsabilité exclusive de l'Adhérent.

L'Éditeur et l'Administrateur du Site ne peuvent être tenus pour responsables des fausses déclarations faites par un Adhérent. De même, l'Éditeur et l'Administrateur du Site ne sauraient être responsables si les informations communiquées par un Adhérent au jour de son inscription (et notamment sur son permis de conduire) ne sont plus valables au jour du trajet en Covoiturage.

LA RESPONSABILITE DE L'ÉDITEUR OU DE L'ADMINISTRATEUR DU SITE NE SERA ENGAGÉE QUE S'IL EST ÉTABLI QUE LE DOMMAGE DENONCE RÉSULTE DE SON PROPRE FAIT. AUCUNE RESPONSABILITE DE L'ÉDITEUR OU DE L'ADMINISTRATEUR DU SITE NE SAURAIT DECOULER DE LA VIOLATION PAR UN ADHÉRENT DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DU SITE, NI DE LA CHARTE.

En tout état de cause, la responsabilité de l'Éditeur ou de l'Administrateur du Site, présent ou futur, à l'égard des Adhérents, ne saurait excéder 150 €.

" Perte ou usage frauduleux des mots de passe / identifiant "

L'Éditeur et l'Administrateur du Site ne seront pas responsables des dommages subis par l'Adhérent et résultant de la perte, du vol ou de l'usage frauduleux de ses mot de passe ou identifiant.

Article 12. Informatique et libertés

L'Adhérent est informé que les données à caractère personnel qu'il fournit sont traitées par un processus informatisé et conservées sur un ou plusieurs fichiers informatiques. Ces données ont pour destinataire l'Administrateur du Site qui s'engage à en préserver la confidentialité et la sécurité. L'Éditeur du Site aura également un accès aux fichiers de ces données personnelles. Ces données ne seront pas communiquées à des tiers et utilisées à des fins commerciales.

L'Adhérent reconnaît que l'Éditeur du Site n'est pas responsable du contenu des correspondances qu'il échange avec d'autres Adhérents et garantit l'Éditeur contre toute action éventuelle. Par ailleurs, l'Adhérent autorise l'Éditeur à accéder aux informations enregistrées dans son profil, notamment pour résoudre certains problèmes techniques ou encore en cas de réclamation. Afin de préserver les Adhérents à l'égard des tiers, l'Éditeur du Site filtre les informations fournies par les Adhérents. Ainsi, le nom de famille et l'adresse exacte de l'Adhérent ne sont jamais publiés sur le Site, seules sont visibles les informations strictement nécessaires à la mise en place d'un Covoiturage, à savoir le prénom de l'Adhérent, son adresse e-mail, son numéro de téléphone (facultatif), le trajet qu'il doit effectuer, ses horaires de départ et d'arrivée, ses préférences de covoiturage et les commentaires qu'il aura fournies. L'Adhérent aura la possibilité de restreindre l'accès aux informations susmentionnées aux seuls membres de l'entreprise, de la collectivité ou de l'association, pour laquelle il travaille. Le Site conserve une trace des données suivantes :

- informations données à l'inscription pour l'accès au Site ;
- informations fournies par l'Adhérent sur les trajets réalisés ;
- temps, durée et adresse IP de connexion de chaque visite sur le Site.

Ces données peuvent être communiquées sur réquisition de l'autorité judiciaire. Elles sont conservées pendant la durée prévue par la loi.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, dite informatique et libertés, les fichiers de données personnelles ont fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL. L'Adhérent dispose d'un droit d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression sur les données à caractère personnel le concernant. Pour exercer ses droits, l'Adhérent doit simplement adresser un courrier à l'adresse info[atte]ecolutis[;]com.

Les informations indispensables pour traiter l'inscription de l'Adhérent sur le Site sont signalées par un astérisque. Les autres informations demandées, pour laquelle la réponse est facultative, sont destinées à mieux connaître l'Adhérent.

Il est recommandé que L'Adhérent sauvegarde par ses propres moyens les informations qu'il souhaite conserver. S'agissant des données sauvegardées et conservées par les Adhérents du Site, il est expressément entendu que l'Éditeur ne saurait être reconnu responsable de l'utilisation et de la transmission des données sauvegardées et/ou conservées dans le cadre des échanges entre Adhérents du Site et y compris au bénéfice de liens non autorisés. A cet égard, l'Éditeur ne saurait être tenu responsable de la perte ou de la suppression des données transmises par les Adhérents.

Article 13. Application des conditions du Site - Divisibilité - Preuve

Les présentes Conditions générales d'utilisation du Site engagent juridiquement et contractuellement l'Editeur, l'Administrateur du Site et l'Adhérent. Elles sont acceptées par l'Adhérent au moment de l'ouverture de son compte.

Le fait pour l'Editeur ou l'Administrateur du Site de ne pas exercer, à un moment quelconque, une prérogative reconnue par les présentes Conditions générales ne pourra en aucun cas être interprété comme une renonciation expresse ou tacite au droit d'exercer ladite prérogative à l'avenir.

Par ailleurs, la reconnaissance de l'invalidité d'une clause n'affectera pas la validité du reste du contrat et de toute autre clause.

En application de l'article 1316-1 du Code Civil, les fichiers, données, messages et registres informatisés conservés dans les systèmes informatiques de chaque partie sont admis comme preuve des communications et conventions intervenues entre les parties, dans la mesure où la partie dont ils émanent peut être identifiée et qu'ils sont établis et conservés dans des conditions de nature à en garantir l'intégrité. La conservation sera présumée, sauf preuve contraire, avoir eu lieu dans des conditions raisonnables de sécurité si les fichiers, messages, données et documents sont enregistrés systématiquement sur un support durable et inaltérable.